



AVIS PUBLIC

HUIS CLOS POUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DEVANT SE TENIR LE 3 MAI 2021 À 20 H

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général;

QU'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 3 mai 2021, à 20 h.

QUE ladite séance sera tenue à huis clos.

L'ordre du jour se lit ainsi :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
 - 5.1 Procès-verbal du 19 avril 2021.
6. Administration
7. Sécurité publique
8. Transport :
 - 8.1 Achat d'une camionnette usagée
9. Hygiène du milieu
10. Santé et bien-être
11. Urbanisme et développement du territoire :
 - 11.1 Adoption – Second projet de règlement 571 modifiant le règlement de zonage n° 458 aux fins de distraire la partie nord-ouest du lot 6 255 964 d'une dimension de 50 mètres par 50 mètres de la zone Rd8 pour l'inscrire dans la zone M22
 - 11.2 Vente d'un terrain – Dessercom – Lot 6 430460
12. Loisirs et culture :
 - 12.1 Entente – Association de la route gourmande
 - 12.2 Demande d'aide financière – Réaménagement du Parc des Clubs – MRC de Témiscamingue – Fonds des régions et ruralité (FRR), volet 1
13. Divers
14. Levée de la séance

Concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 :

Si une réunion, une séance ou une assemblée doit, selon la loi, comprendre une période de questions par le public, il doit être possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la réunion, la séance ou l'assemblée. Ainsi, toute personne ayant des questions en lien avec la séance ordinaire du conseil devant être tenue le 3 mai 2021 à 20 h peut communiquer avec le secrétaire-trésorier, M. Martin Lecompte, [au plus tard le 3 mai 2021 à 15 h.](#)

Par écrit : Boîte de dépôt installée à l'avant de l'hôtel de ville au 21, rue Saint-Gabriel Sud

Par courriel : Martin.Lecompte@villevillemarie.org

DONNÉ à Ville-Marie, ce 29 avril 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 29 avril 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 avril 2021.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier